MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260928-2026_99-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Délibération 2026-N°99**

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 12

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026**

**Présents** : Mr PAUTREL Louis - Mr COQUELIN Ronan - Mme CHALOPIN Virginie -Mr RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mr BOSSARD Thierry - Mr BLIN David - Mme LESENECHAL Floriane - Mr PAUTREL Sébastien - Mme BATTAIS Laëtitia - Mr DAUGUET Valentin - Mr DELORY Adrien.

**Excusée :** Mme QUINLAN Sophie - Mme DUPREZ Aurore - Mme PERRAGUIN Charlotte

*Madame LESENECHAL Floriane a été désignée secrétaire de séance.*

## OBJET :

## Dispositif Aide aux Jeunes pour les Activités Sportives et Culturelles et Autres

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la crise sanitaire de 2020, une aide financière avait été apportée aux familles en 2021. Depuis, chaque année, une aide de 20€ est versée aux familles dont les enfants sont âgés de 6 à 18 ans et qui sont inscrits à une activité sportive ou culturelle ou autre.

Cette aide est versée après transmission de justificatifs (licence, cotisation ou règlement).

Il est proposé de reconduire ce dispositif pour la saison 2026-2027. Une aide financière de 20€ sera versée pour les enfants âgés de 6 à 18 ans, soient nés entre 2008 et 2020 et inscrits à une activité sportive ou culturelle ou autre pour la saison 2026-2027. Cette aide sera versée aux familles au plus tard le 1er juin 2027.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de :

- RECONDUIRE le dispositif d'Aide de 20.00€ versés aux familles de Jeunes, nés entre 2008 et 2020, inscrits à une activité sportive ou culturelle ou autre, pour la saison 2026-2027,

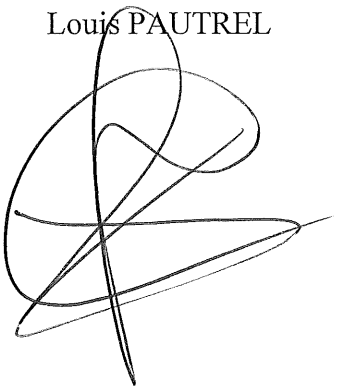
- AUTORISER Mr le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260928-2026_99-DE

Fait à Le Ferré, le 28/09/2026
Pour extrait conforme au registre

Le Maire.
Louis PAUTREL



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355